



## BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES....

Sociétés d'études Tous ensemble pour des augmentations générales des salaires → Juin... une affaire salariale.

Dans ces professions, la situation salariale est plus que tendue. La multiplication des luttes dans les entreprises en témoigne. En même temps, SYNTEC et CICF négocient à minima. C'est pourquoi la CGT lance une première action, l'envoi d'un fax et mail à SYNTEC et CICF pour demander des salaires décents.

La fédération a fait le constat que ni dans la branche, ni dans les entreprises, le patronat ne daigne répondre positivement aux revendications justes et légitimes des salariés. Celles-ci sont claires :

- Aucun salaire inférieur à 1600€ brut mensuel
- Aucun salaire cadre inférieur au PMSS
- ➡ Reconstruction de la grille salariale à partir de deux éléments
- → Augmentation générale des salaires prenant en compte le coût de la vie et l'augmentation du PMSS.

Au-delà de ces revendications de base, le patronat doit ouvrir des négociations sur les classifications et plus largement sur la convention collective.

Mais dans un premier temps nous nous cantonnerons sur la bataille salariale. Et pour réussir il nous faut impérativement impliquer les salariés.



SYNTEC → fax: 01 40 50 73 57 Mail: pierre.nanterme@syntec.fr

CICF → mail : cicf@cicf.fr



## DES SALAIRES DECENTS...POUR VIVRE DECEMMENT

- Salaire mensuel d'entrée de grille à 1600€.
- Aucun salaire mensuel cadre inférieur au plafond mensuel de la sécurité sociale.
- ❖ La reconstruction de la grille des minimas à partir de ces deux éléments.

Nom :	Prénom :	Entreprise :	